



71, rue St-Jean-Bosco
Gatineau Québec J8Y 3G5
Tél: 819-777-8662 Téléc: 819-777-1594

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO
Rapport annuel 2016-2017

1- Mot du président

Le présent document donne un aperçu des décisions et activités entreprises par le conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Jean-Bosco, comme stipulé à l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique.

2- Structure du CÉ

Le CÉ comprend 12 membres, soit 5 parents, 5 représentants du personnel et un représentant de la communauté.

Calendrier des réunions du CÉ

- 3 octobre 2016
- 14 novembre 2016
- 23 janvier 2017
- 20 mars 2017
- 9 mai 2017 (annulé pour cause d'inondations)
- 12 juin 2017

3- Membres du CÉ 2016-2017

Parents :

- Anick Asselin
- Caroline Lessard
- Geneviève Michon
- Katia Torregrosa
- Zuwena Walters

Représentants du personnel :

- Pascale Bissonnette, personnel de soutien
- Caroline Clohosi, enseignante
- Isabelle Gauvreau, enseignante
- Érik Guimond, enseignant
- Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde

Représentante de la communauté :

- Anne-Marie Villeneuve-Bouchard, Action-Quartiers

*La direction participe, sans toutefois avoir de droit de vote.

4- Assemblée générale

Tenue le 12 septembre 2016 au gymnase de l'école à 19h00, l'assemblée générale a rassemblé 25 parents. M. Pierre Pharand (président du CÉ 2015-2016) étant absent, c'est Nadia Corneau (directrice) qui nous présente le rapport annuel et qui en fait partiellement la lecture. Ce document décrit les réalisations et les décisions du CÉ pendant l'année scolaire 2015-2016.

Élection des membres du conseil d'établissement : 4 postes disponibles

Mme Nadia Corneau donne aux parents plus d'informations quant à la charge de travail se rattachant au rôle de membre du CÉ. Elle aborde les procédures de réunions habituelles, le nombre de rencontres annuelles, la programmation des activités éducatives, les campagnes de financement, etc.

Il y a la tenue d'une élection et les candidates suivantes se présentent :

- Anick Asselin
- Catherine Gangloff
- Mélanie Héroux
- Caroline Lessard
- Katia Torregrosa
- Zuwena Walters

Après la présentation des candidates, les membres de l'assemblée procèdent au vote. Les élues sont les suivantes :

- Anick Asselin accepte un mandat de 2 ans;
- Caroline Lessard accepte un mandat de 2 ans;
- Katia Torregrosa accepte un mandat de 2 ans;
- Zuwena Walters accepte un mandat de 1 ans.

Mme Corneau explique à l'assemblée le rôle du représentant au comité de parents de la CSPO. Le représentant doit être un membre du CÉ et doit faire le lien entre le comité de parents et le CÉ. Geneviève Michon désire être représentante. Caroline Lessard sera substitut. L'assemblée accepte cette proposition.

5- Faits saillants de l'année

Décisions habituelles et consultations, souvent prévues par la Loi sur l'instruction publique

- Cahier de règlements du service de garde;
- Location du gymnase;
- Grille-matières 2017-2018;
- Calendrier scolaire;
- Activités et sorties éducatives;
- Liste des effets scolaires;
- Frais pour les activités scolaires;
- Choix du traiteur pour 2017-2018;
- Levées de fonds;
- Budget de fonctionnement du CÉ;
- Budget annuel de l'école;
- Gestion du fonds à destination spéciale;
- Cadre budgétaire CSPO;
- Convention de gestion, qui nous oriente vers ces grands objectifs (suivis de moyens mis en place à l'école):
 - o Favoriser un environnement sécuritaire :
 - Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école;
 - Code de vie;
 - o Opérer un virage santé :
 - Fonderie;
 - Club de course;
 - Projet *Manger santé c'est gagnant*;
 - Défi Pierre Lavoie;
 - Sautons en coeur;
 - Comptoir CPES;
 - o Augmenter les taux de réussite :
 - Augmentation du temps enseignants-orthopédagogues (prévention/accompagnement);
 - PEP au préscolaire;
 - Communauté d'apprentissage au préscolaire et 1er cycle;
 - Prime au 2e cycle;
 - Lire et comprendre au 3e cycle.

6- OPP (Organisme de participation parentale)

Lors de l'assemblée générale de septembre, Mme Caroline Chartrand explique aux membres et personnes présentes en quoi consiste l'organisme de participation des parents (OPP) et tente de recruter des parents.

Au cours de l'année 2016-2017, cet organisme a, entre autres, organisé le B.B.Q. de fin d'année. Il a aussi soutenu beaucoup d'activités : photos scolaires, fête d'Halloween, carnaval d'hiver, olympiades d'été et autres sorties.

7- Revenus et dépenses

Bilan de l'année 2016-2017

- Budget alloué: 500\$
- Dépenses de 360\$ pour les services de secrétariat

8- Recommandations pour 2017-2018

- Continuer à favoriser la formation des membres du CÉ sur le rôle du conseil d'établissement et sur le système d'éducation en général;
- Continuer de faire la promotion du CÉ comme organe démocratique en favorisant la participation de membres de la communauté au CÉ et des parents non-élus comme public aux rencontres;
- Maintenir les services de secrétariat;
- Poursuivre la promotion de la lecture, entre autres, en maintenant l'achat annuel de livres pour les classes avec le fonds à destination spéciale;
- Continuer de soutenir des projets concernant la santé et la saine alimentation.

Points d'informations concernant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CSSEHDAA)

Au cours de l'année 2016-2017, ce comité a, entre autres:

- Donné son avis à la CSPO sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA). Les parents de l'élève ont été tellement satisfaits du soutien du comité qu'ils ont écrit une lettre de remerciement à tous les membres du CCSEHDAA.
- Travaillé, en collaboration avec la CSPO, à la mise à jour de la [foire aux questions](#) à l'intention des parents des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.
- Évalué les candidatures et recommandé la nomination de Madame Lison Montambeault, directrice de l'école du Vieux-Verger, comme récipiendaire du [Prix Rachel Patry](#). Ce prix souligne l'apport exceptionnel d'une personne dans le dossier de l'intégration scolaire.
- Accueilli favorablement les constats de la présentation du sondage sur les plans d'intervention parce qu'il a permis de reconnaître les bonnes pratiques en plus de présenter les défis à relever.

- Donné son avis à la CSPO sur la politique d'organisation des services éducatifs aux EHDAA et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.

Pour en connaître davantage sur le CCSEHDAA, visitez le site de la [CSPO](#).